

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1847.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jean Guillaume Gyr, sergent-major au 2^e régi- ment de ligne.

(Voir le N° 23 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Aix-la-Chapelle, le 5 septembre 1819; et en 1836, il a suivi ses parents, qui sont venus s'établir en Belgique, et demeurer à Liège. En 1840, le sort l'a désigné pour faire partie de la milice nationale; peu de temps après, il a été nommé caporal, sergent-fourrier et sergent-major le 1^{er} janvier 1846.

Ses chefs militaires, et les autorités civiles sont d'accord pour appuyer la faveur qu'il sollicite d'obtenir la naturalisation ordinaire, et sa demande a été prise en considération dans la Chambre des Représentants, par 36 suffrages contre 15.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.